

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00228

CONVENTION AVEC FACE LOIRE DANS LE CADRE DE L'ACTION « LES JEUX DE LA DIVERSITÉ »

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mai 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240516-D20240022810

Date de mise en ligne : 28 mai 2024

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

CONVENTION AVEC FACE LOIRE DANS LE CADRE DE L'ACTION « LES JEUX DE LA DIVERSITE »

Dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement Métropolitain, EDF finance des actions préventives en lien avec la lutte contre la précarité énergétique pour les ménages les plus défavorisés. Une convention signée le 10 juin 2020 entre EDF et la Métropole fixe pour une durée de 5 ans les modalités de participation d'EDF au FSL. Le montant des contributions annuelles d'EDF est précisé chaque année par courrier.

Pour l'année 2024, il est proposé de soutenir le projet « les Jeux de la diversité » porté par la Fondation agir contre l'exclusion de la Loire (FACE LOIRE). Ce réseau d'entreprises engagées dans la lutte contre la pauvreté, propose un évènement ludique, sportif et solidaire pour favoriser l'inclusion et renforcer la cohésion sociale qui se déroulera le 14 juin 2024 au parc François Mitterrand et à la salle Omnisports de Saint-Etienne.

L'objectif global de ce projet est de créer un évènement convivial autour de la diversité pour rapprocher les collaborateurs d'entreprises, les institutionnels, les associations, le public étudiant et les demandeurs d'emploi... Entre 1 000 et 1 300 visiteurs sont attendus. Plusieurs ateliers et activités seront organisés (job dating, course à pied, ateliers sportifs...), dont un atelier visant à lutter contre la précarité énergétique des ménages.

Le coût prévisionnel de l'action est estimé à 95 650 €. EDF s'engage à apporter un financement de 12 000 € dans le cadre du FSL.

Une convention jointe au présent rapport, définit les modalités de mise en œuvre et de financement de cette action au titre du FSL.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le financement de l'action « les jeux de la diversité » portée par FACE Loire dans le cadre du FSL avec la contribution financière d'EDF à hauteur de 12 000 € ;**
- **approuve la convention à intervenir avec la FACE Loire ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention ;**

- les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65 du budget Habitat et Cohésion sociale, destination FSL, de l'exercice 2024.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE